

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT ET DE REVITALISATION RURALE



L'Anah est de nouveau mobilisée en 2022 pour mettre en œuvre les missions qui lui sont confiées par le Gouvernement en matière de :

- ❖ Lutte contre la précarité énergétique
- ❖ Lutte contre les fractures sociales avec l'amélioration de la qualité de vie des ménages par le biais du logement avec :
 - l'aide au maintien à domicile des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie par l'adaptation de leur logement
 - la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
 - le plan de lutte contre les logements vacants

2022 - objectif - 818 000 logements à réhabiliter pour l'ensemble du territoire national - dont 132 988 hors « MaPrimeRénov » !

L'OPAH-RR répond au mieux à ces problématiques :

- **697 556 € de subvention accordés** (1 062 576 € en 2021) **pour 95 logements améliorés** (125 en 2021).
- **1 671 423 € de travaux engendrés à l'échelle du Pays de La Châtre en Berry** (2 282 186 € en 2021).

Consommation des crédits ANAH
 OPAH OCT 2018 - SEPTEMBRE 2023
 dossiers PO et PB en HM / Petite LHI / LHI *



PERIODES	CONVENTION				RÉEL CONSOMMÉ				
	Subv ANAH	Prime HABITER MIEUX	TOTAL Subv	Nbr lgmt *	Subv ANAH	PRIME HABITER MIEUX	TOTAL Subv	Nbr lgmt	%
ANNEE 1 (OCT 2018- DEC 2018)	173 500 €	43 000 €	<u>216 500 €</u>	22	204 184 €	43 249 €	<u>247 433 €</u>	30	114
ANNEE 2 (JANV 2019- DEC 2019)	694 000 €	172 000 €	<u>866 000 €</u>	86	634 283 €	116 292 €	<u>750 575 €</u>	84	87
ANNEE 3 (JANV 2020- DEC 2020)	694 000 €	172 000 €	<u>866 000 €</u>	86	598 746 €	127 802 €	<u>726 548 €</u>	78	84
ANNEE 4 (JANV 2021- DEC 2021)	694 000 €	172 000 €	<u>866 000 €</u>	86	732 234 €	143 313 €	<u>875 547 €</u>	73	101
ANNEE 5 (JANV 2022- DEC 2022)	694 000 €	172 000 €	<u>866 000 €</u>	86	454 141 €	40 378 €	<u>494 519 €</u>	40	57
ANNEE 6 (JANV 2023- SEPT 2023)	520 500 €	129 000 €	<u>649 500 €</u>	64			<u>0 €</u>		
TOTALITE	3 470 000 €	860 000 €	<u>4 330 000 €</u>	430	2 623 588 €	471 034 €	3 094 622 €	305	

Subv ANAH AGILITE	Nbr lgmt	TOTAL Subv	TOTAL lgmt
5 982 €	3	<u>253 415 €</u>	33
235 669 €	52	<u>986 244 €</u>	136

Primes Passoire/Basse consommation	dont lgmt	TOTAL Subv
<u>39 000 €</u>	26	<u>914 547 €</u>
<u>37 500 €</u>	23	<u>532 019 €</u>

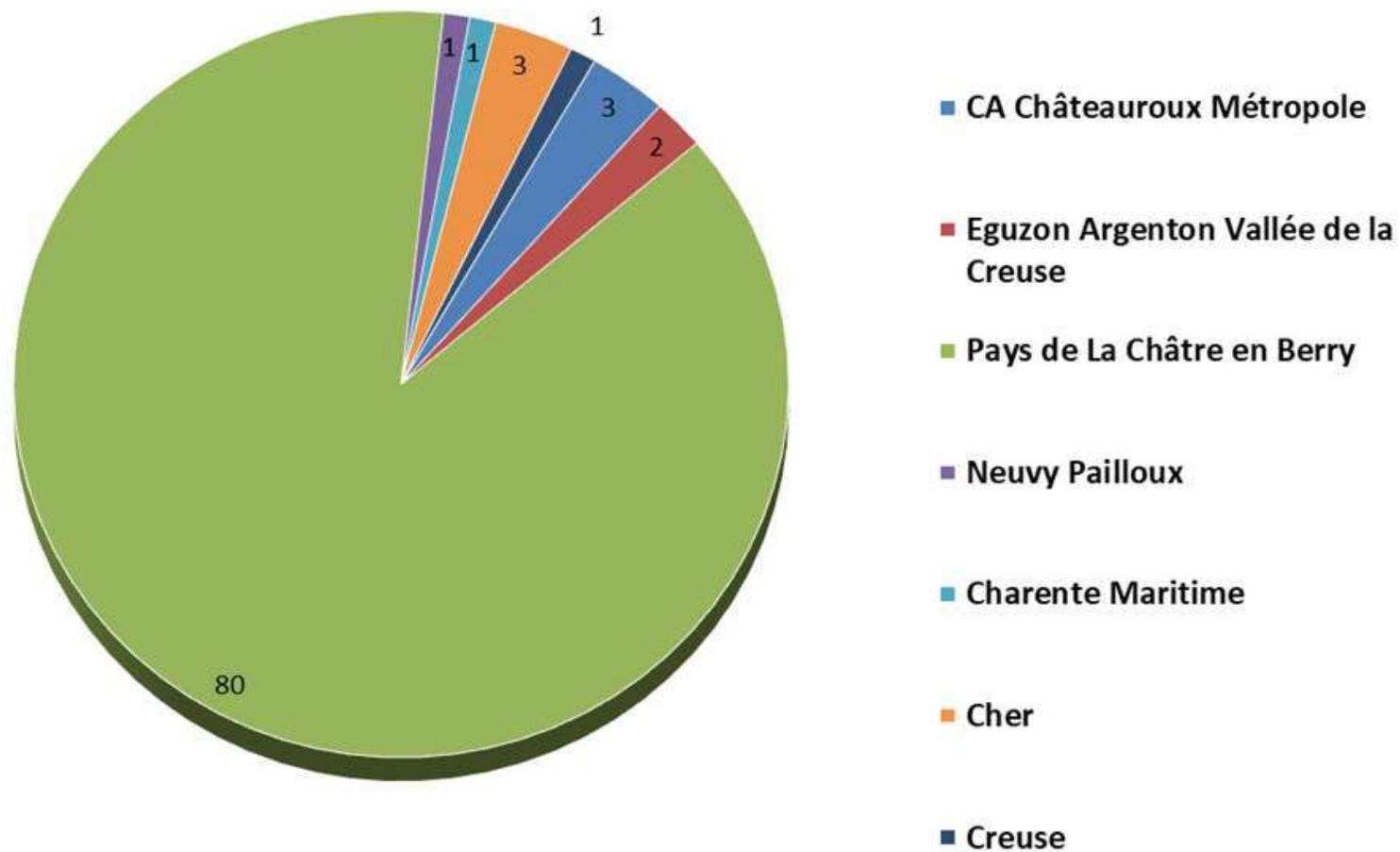
La rénovation énergétique

- **38 résidences principales** améliorées énergétiquement via les dossiers **RENOVATION ENERGETIQUE « HABITER MIEUX »**
- **2 résidences principales** améliorées en **TRAVAUX LOURDS**

La totalité des demandes de subvention déposées a mobilisé un engagement financier de l'Anah de 532 019 € et a engendré 1 283 905 € de travaux sur le territoire.

L'aide Anah subventionne en moyenne **41 % des travaux TTC**

Localisation des entreprises intervenues sur les chantiers

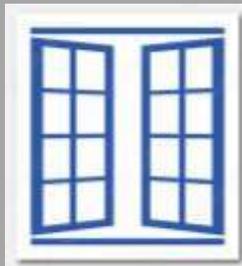


TYPOLOGIE DES TRAVAUX SUBVENTIONNÉS

Le chauffage



Les menuiseries et l'isolation

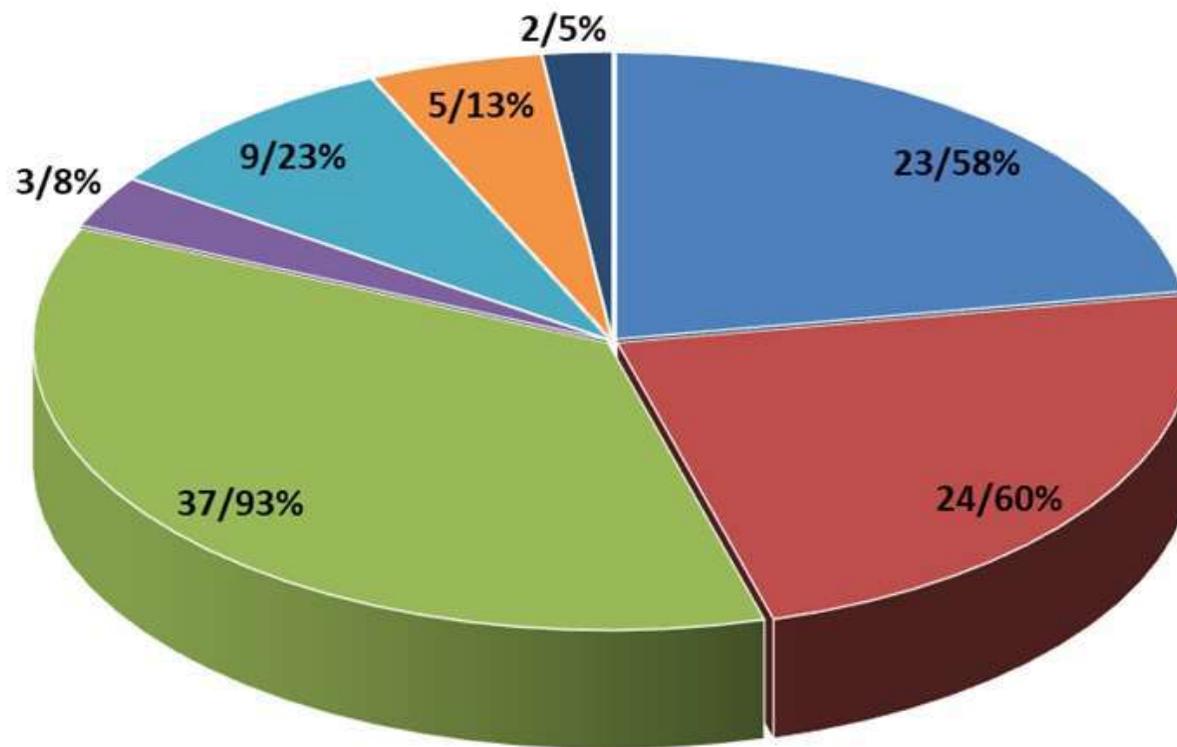


La ventilation mécanique



Travaux réalisés

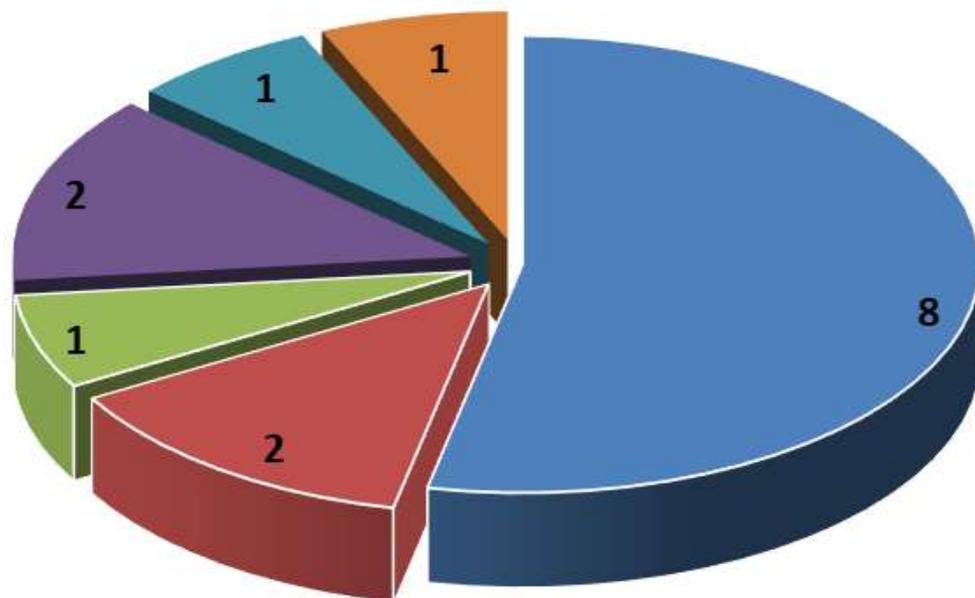
Nombre d'installations et représentation en % sur 40 dossiers



- Isolation (toiture-plafonds-murs)
- Chauffage
- Ventilation mécanique
- Réhabilitation complète LHI vacant

- Menuiseries
- Chauffe-eau
- Volets isolants

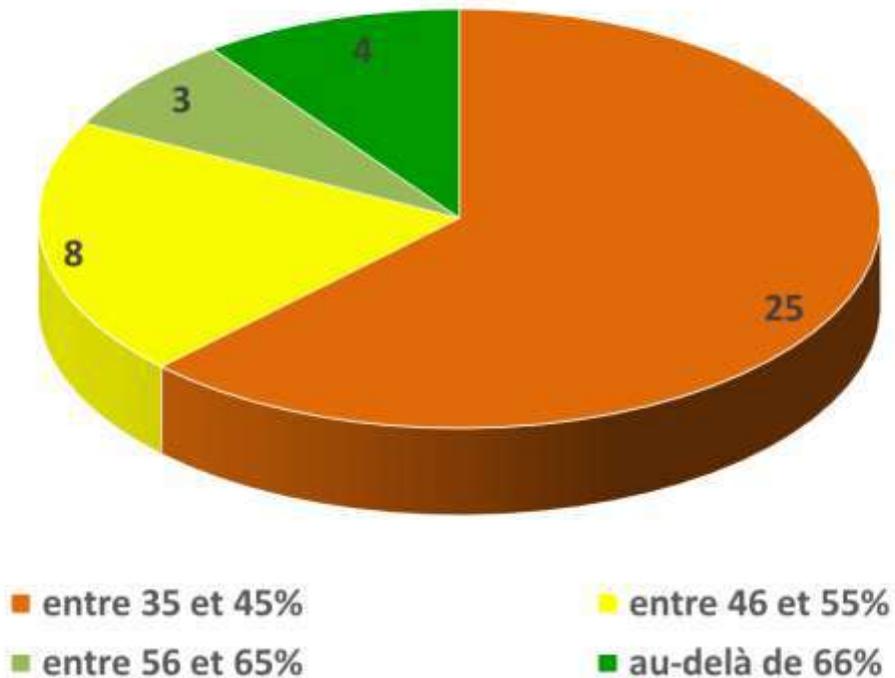
Bouquet de 3 travaux sur 40 dossiers



- chauffage/isolation/menuiseries
- chauffage/isolation murs/isolation combles
- chauffage/isolation/vmc
- chauffage/menuiseries/volets isolants
- chauffage/chauffe-eau/menuiseries
- isolation murs/isolation combles/vmc

En moyenne, entre l'avant et l'après travaux, le gain énergétique apporté au logement est de 45% (35% minimum exigé).

Répartition du nombre de dossiers par tranche de gain énergétique entre l'AVANT et l'APRES travaux



- Le gain de consommation conventionnelle est abaissé entre 74 et 501 kwhep/m²
- Le gain en émission de gaz à effet de serre est abaissé entre 3 et 147 kgCO₂/m²/an
- Le montant annuel de la facture TTC de dépenses énergétiques abaissé au mieux de 240 €, au plus de 2 285 €.

Type dossier	Commune	Type travaux	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	Montant travaux subventionnés en euros	%	Anah	Montant Prime PASSOIRE en euros	Montant Prime BBC en euros	Subvention totale ANAH en euros	part aide sur travaux en %
PRIMES passoire thermique & bc	Neuvy St Sépulchre	menuiseries, iso complète, PAC ECS, vmc	62 516	66 567	30 000	50	15 000	1 500	1 500	18 000	23

AVANT TRAVAUX				APRES TRAVAUX				GAIN				
conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	gain
510	150	G	3430	107	3	B	1145	403	147	5	2285	79%

Type dossier	Commune	Type travaux	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	Montant travaux subventionnés en euros	%	Anah	Prime HM	Montant Prime PASSOIRE en euros	Subvention totale ANAH en euros	part aide sur travaux en %
TVX LOURDS PASSOIRE THERMIQUE	Chassignolles	PAC ECS, menuiseries, iso rampants, vmc	59 724	63 772	50 000	60	25 000	3 000	1 500	29 500	39

AVANT TRAVAUX				APRES TRAVAUX				GAIN				
conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	gain
728	9	G	1445	227	12	D	1205	501	-3	3	240	69%

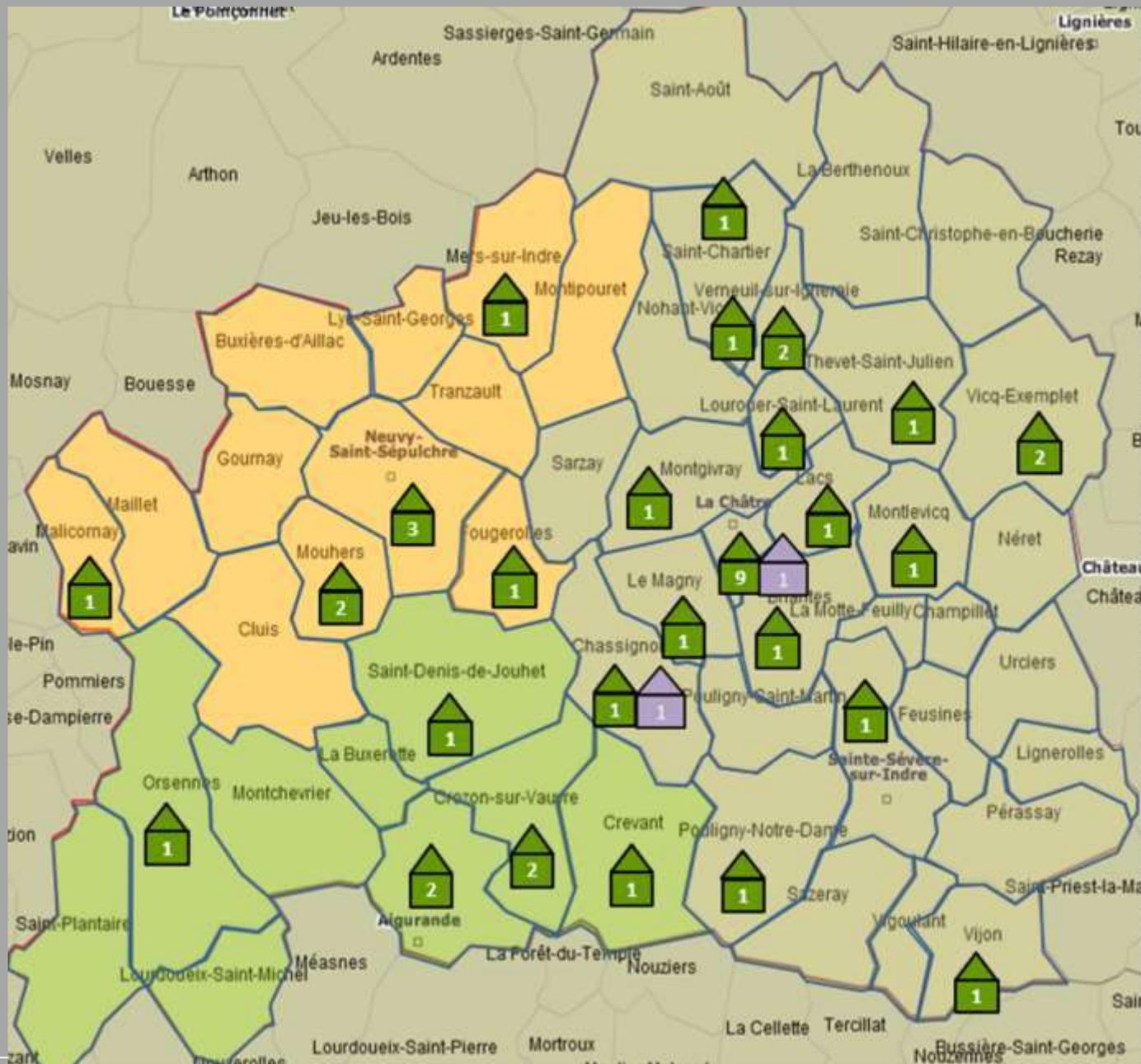
Type dossier	Commune	Type travaux	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	Montant travaux subventionnés en euros	%	Anah	Montant Prime PASSOIRE en euros	Montant Prime BBC en euros	Subvention totale ANAH en euros	part aide sur travaux en %
TVX LOURDS PASSOIRE THERMIQUE et BC	La Châtre	réhabilitation complète	113 653	122 561	50 000	50	25 000	1 500	1 500	28 000	20

AVANT TRAVAUX				APRES TRAVAUX				GAIN				
conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	gain
417	97	F	2295	100	3	B	840	317	94	4	1455	76%

Type dossier	Commune	Type travaux	Montant travaux HT	Montant travaux TTC	Montant travaux subventionnés en euros	%	Anah	Montant Prime PASSOIRE en euros	Montant Prime BBC en euros	Subvention totale ANAH en euros	part aide sur travaux en %
passoire thermique	Malicornay	PAC air eau, menuiseries, iso combles, vmc, poele	29 472	31 092	29 472	50	14 736	1 500		16 236	47

AVANT TRAVAUX				APRES TRAVAUX				GAIN				
conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	conso énergie primaire	gaz à effet serre	classe NRJ	montant annuel de la facture énergétique	gain
435	116	G	2445	197	6	D	1310	238	110	3	1135	55%

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES AIDES ATTRIBUÉES

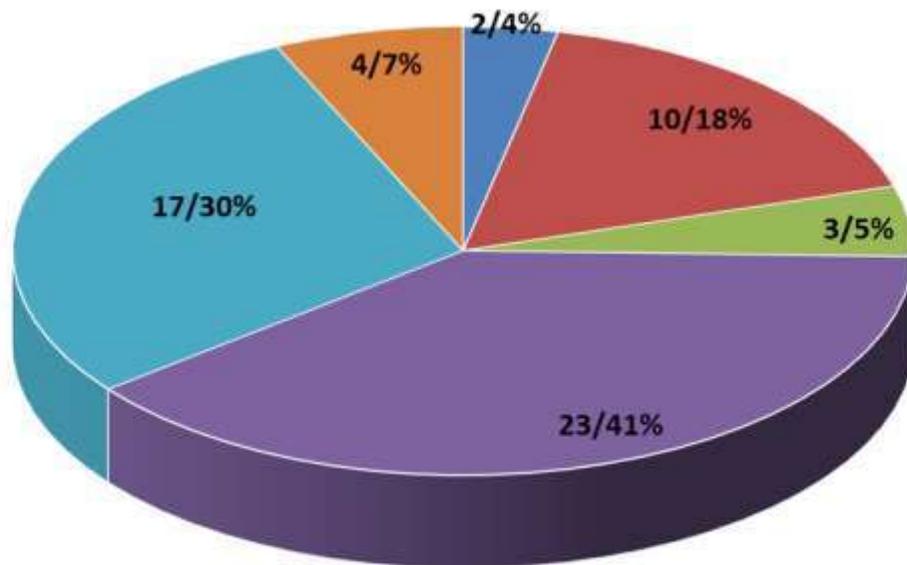


Le traitement de l'habitat indigne

La non décence doit, tout comme l'insalubrité, être traitée par le biais du PDLHI (Plan Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) et l'outil de partage « Démarches simplifiées »

Le maintien des personnes âgées et handicapées à domicile

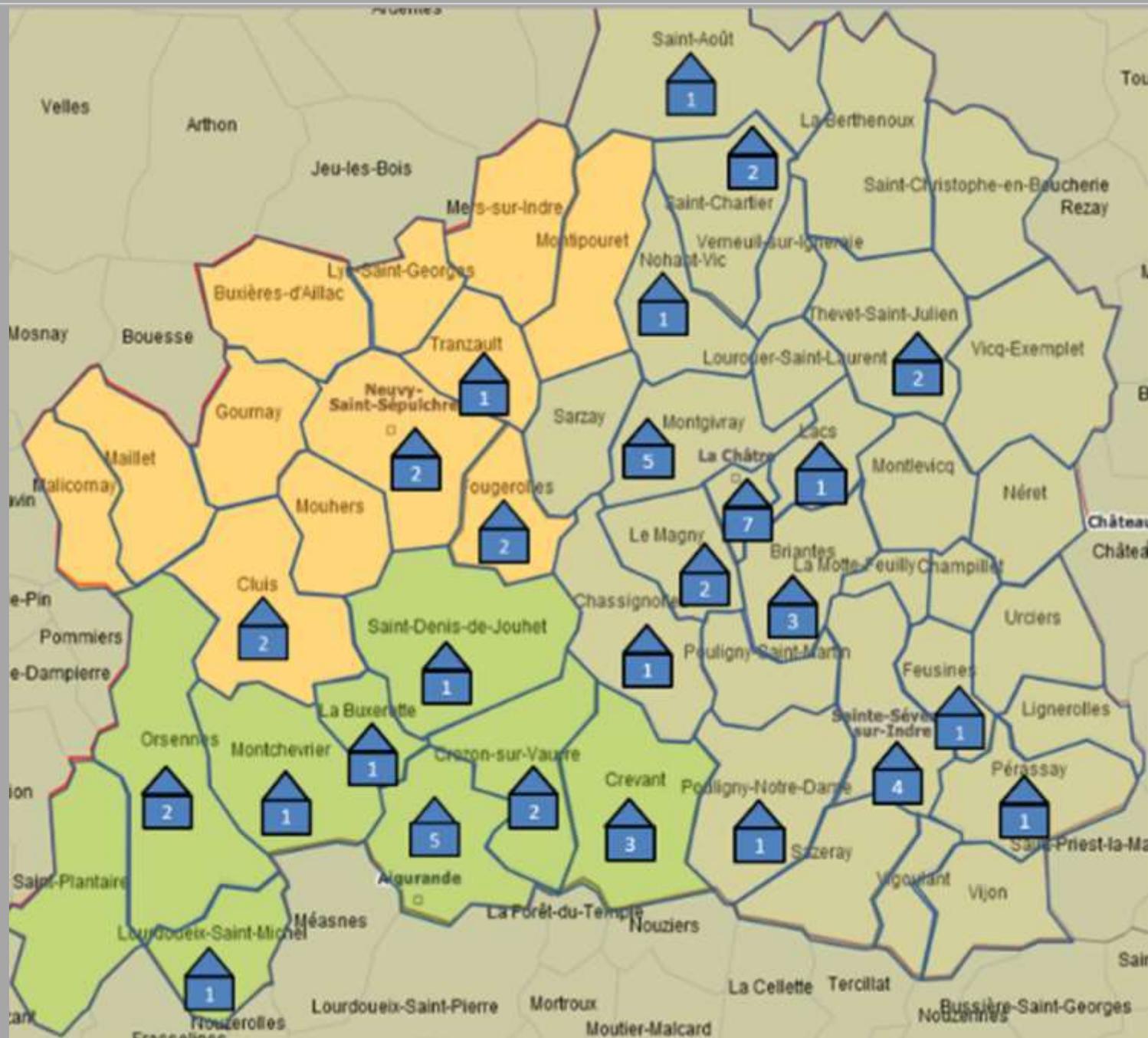
Nombre d'installations et représentation en %
sur 56 demandes



■ Rampe d'accès
■ Monte escalier
■ Adaptation Accessibilité sdb et wc

■ Volet roulant motorisé
■ Adaptation Accessibilité sdb
■ Création sdb, wc, unité de vie

165 537 € d'aide de
l'Anah
pour un montant
global de
travaux éligibles de
387 518 €.



Le PRIS

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
Consultations délivrées par conseillers FAIRE	705	843	1019	770	686	610	495	376	588	742	681	543	8058
Projet éligible MPRS	13	4	9	8	8	12	18	17	21	17	41	31	199
Propriétaire Occupant	7	3	6	3	7	9	5	11	17	11	29	25	133
Accédant à la propriété	5	1	2	5	1	3	12	5	4	6	9	5	58
Propriétaire Bailleur	1		1					1			3	1	7
LHI potentiel							1						1
CHIFFES DETAILLES PAR TERRITOIRE													
Châteauroux Métropole	4		3	5	3	2	3	2	5	2	10	11	50
Vallée de La Creuse	2		1		1	1	2	4	6	3	4	2	26
PNR Brenne	2					2	4	2	3	2	8	3	26
Valençay en Berry		3	3	1	2	3	2	3	1	4	5	3	30
Châtre en Berry	4	1	1	1	1	1	6	4	4	5	10	10	48
Val de l'Indre Brenne	1		1		1	3					4	1	11
Issoudun OPAH RU												1	1
Diffus				1			1	2	2	1			7

L'aide ACTION LOGEMENT



41 propriétaires ont saisi ce programme d'aide pour un montant d'aide de 568 209 € (entre 3 397 € et 20 000 €).

A ce jour le Pays a perçu 23 104 € de frais de maîtrise d'ouvrage sur les 23 679 € attendus (1 dossier non soldé).

Mon Accompagnateur Rénov' et les étapes de son déploiement



Les acteurs éligibles à la réalisation de missions d'accompagnement

Au 1^{er} janvier 2023

- > Les opérateurs dits historiques sont **réputés agréés** jusqu'à septembre 2023, Au-delà de cette période ils auront dû avoir obtenu leur agrément :

Espace Conseil France Rénov'
(guichet ayant contractualisé avec les collectivités)

Opérateurs Anah
(agréés au titre du CCH)

Structure concourant à la mise en œuvre d'une opération programmée
(collectivité contribuant en régie ou opérateur missionné par la collectivité)

Au 1^{er} septembre 2023

- > Tous les acteurs souhaitant effectuer des missions d'accompagnement doivent déposer une demande d'agrément
- > En sus des acteurs historiques, peuvent être agréés :

Qualité d'architecte
(article 2 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture)

Qualification auditeur énergétique
(annexe I du décret n°2018-416 du 30 mai 2018 relatif aux conditions de qualification des auditeurs)

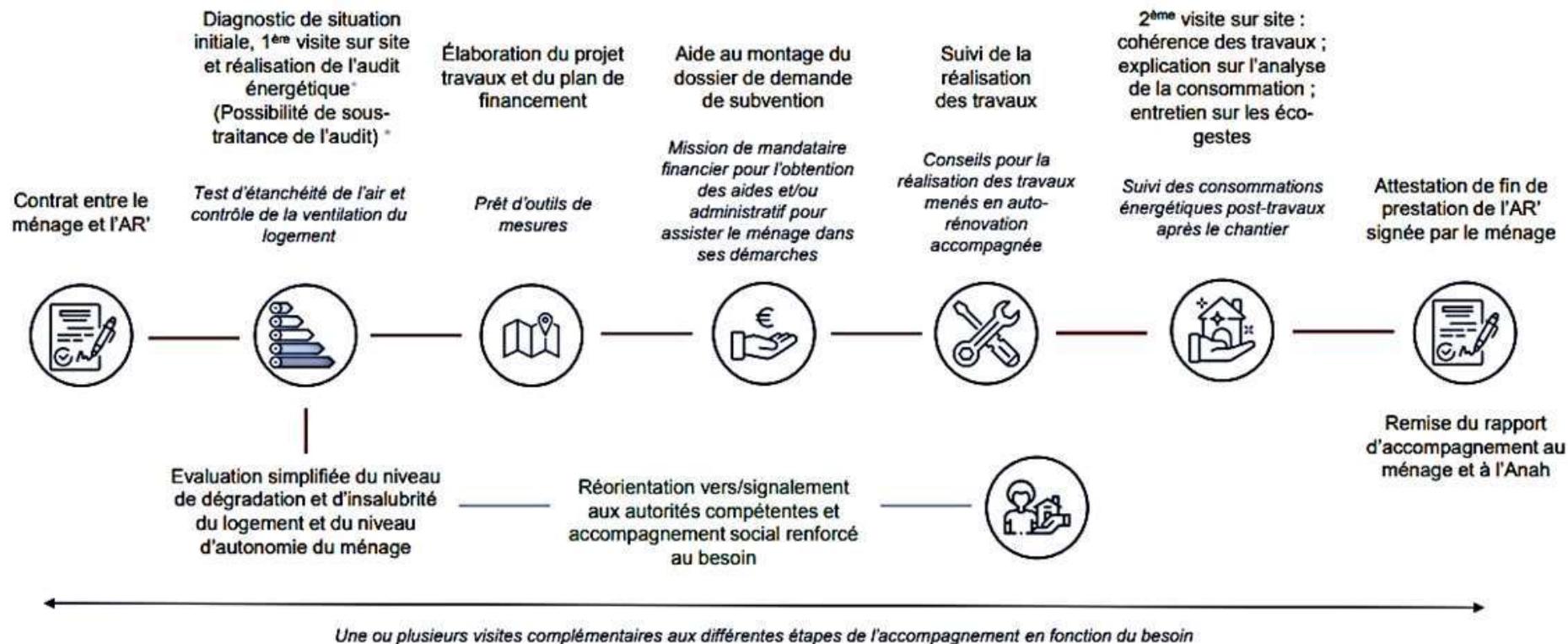
Certification RGE offre globale
(annexe II de l'arrêté du 1^{er} décembre 2015)

Société de tiers financement
(visées au 8 de l'article L. 511-6 du code monétaire et financier)

Collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales (Contribution en région au SPPEH)

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' au fil du parcours du ménage à compter du 1^{er} septembre 2023

NB : les prestations de Mon Accompagnateur Rénov' ne peuvent pas être sous-traitées à l'exception de la réalisation de l'audit énergétique et des prestations renforcées



* Jusqu'au 1^{er} septembre 2023, l'évaluation énergétique est acceptée sur MPRS et Loc'Avantages avec travaux à titre transitoire

Légende
 XX : missions obligatoires
 XX : missions facultatives
 XX : missions complémentaires accompagnement renforcé

Deux procédures d'instruction en fonction du statut du candidat : simplifiée et complète

Procédure simplifiée

Candidats « Opérateurs historiques » réputés agréés jusqu'en septembre 2023

- > ECFR'
- > Opérateurs dans le cadre d'une opération programmée
- > Opérateurs agréés Anah (CHH)

Autres candidats bénéficiant d'une procédure simplifiée

- > Collectivités territoriales / groupements
- > Architectes

↓ Procédure d'instruction des demandes simplifiée :

📄 7 à 12 pièces justificatives demandées

Procédure complète

Candidats « Autres professionnels éligibles »

- > Auditeurs énergétiques
- > Professionnels certifiés RGE
- > Sociétés de tiers-financement

↓ Procédure d'instruction des demandes complète :

📄 24 pièces justificatives demandées

Fin OPAH 2018-2023 et projections...

- Prolongation possible d'une année, septembre 2024, avec un avenant
- Bilan OPAH 2018-2024 en régie
- Etude OPAH 2025-2029 par un cabinet extérieur avec financement possible de 50% par l'Anah et 25% par La Banque des Territoires

Les chiffres de 2022

Contacts pour étude de demande	175
Visites sur place	13
Rendez-vous au bureau de La Châtre	Janvier : 2 Février : 2 Mars : 7 Avril : 5 Mai : 12 Juin : 4 Juillet : 9 Août : 3 Septembre : 12 Octobre : 3 Novembre : 10 Décembre : 1 AU TOTAL : 70
Permanences à Aigurande	Assurées de Janvier à Décembre et reçu 23 personnes
Problématique RENOVATION ENERGÉTIQUE	38 dossiers agréés
	474 519 € d'aide
	1 097 572 € TTC de travaux engendrés
Problématique SORTIE D'INSALUBRITÉ TRAVAUX LOURDS	2 dossiers agréés
	57 500 € d'aide
	186 333 € TTC de travaux engendrés
Problématique ADAPTATION	56 dossiers agréés dont un dossier PB
	165 537 € d'aide
	387 518 € de travaux engendrés
SUR LE TERRITOIRE EN 2022	95 dossiers
	697 556 € d'aide
	1 671 423 € de travaux engendrés
1 € d'aide a généré 2.40 € de travaux sur le territoire	

